

30/06/2021

DOCUMENT DE CONCLUSION

Réunion multiple du groupe de travail RAN PRISONS, avec la contribution des groupes de travail RAN Police, RAN Réadaptation et RAN Familles, communautés et services sociaux 23 et 24 Juin 2021, événement virtuel

Les questions et besoins des praticiens pour l'avenir, sur la base de leurs expérience d'interventions auprès de combattants terroristes étrangers et d'extrémistes violents ou terroristes

Principaux résultats

La réunion du groupe de travail RAN Prisons a rassemblé vingt-deux praticiens travaillant dans le contexte carcéral. Elle a été pour eux une occasion unique de poser des questions et de discuter des besoins concernant leur travail auprès de combattants terroristes étrangers incarcérés et des extrémistes violents ou terroristes. La réunion a été organisée avec le soutien des groupes de travail Police, Réadaptation et Familles, communautés et services sociaux du RAN. Elle s'est articulée autour de présentations de praticiens experts sous forme d'entretiens, de la présentation de pratiques inspirantes et de recherches pertinentes, ainsi que de multiples discussions de groupe.

Les points forts et les principales recommandations de la réunion sont les suivants.

- Les références aux combattants terroristes étrangers et aux extrémistes violents ou terroristes dans les médias et dans le discours sociétal général conduisent à percevoir ces personnes comme étant plus dangereuses que d'autres délinquants. Leur isolement et leur exclusion à l'égard de prestations offertes aux autres détenus dans les prisons risque d'entraîner des conséquences négatives sur leur parcours de déradicalisation et de réadaptation.
- Des mesures de sécurité très strictes imposées aux combattants terroristes étrangers et aux extrémistes violents ou terroristes, telles que le contrôle individuel des livres ou un accès restreint au conseil spirituel, peuvent avoir des effets négatifs similaires.
- Les praticiens sont en demande d'approches sur mesure basées sur une coopération interinstitutionnelle, afin de répondre de manière adéquate aux besoins du groupe cible et soutenir leur réadaptation dès le début. Après leur libération, cette approche pourrait inclure la fourniture d'un logement et d'un travail, car nombre d'entre eux auront perdu les liens avec leur famille et leurs réseaux de soutien.

- Un soutien et un engagement politiques à long terme sont nécessaires pour fournir une formation holistique au personnel pénitentiaire en matière de prévention de la radicalisation. Celle-ci devrait comprendre des formations initiales ainsi que des formations de suivi, par exemple sur l'approche de la sécurité dynamique.
- Les combattants terroristes étrangers «revenants» et les membres de leur famille sont souvent connectés par-delà les frontières, entre différents États membres. La coopération et le partage d'informations sont nécessaires sur les questions de garde partagée entre citoyens de différents États membres de l'UE.
- Abordant le risque potentiel de l'adhésion feinte, les praticiens ont expliqué qu'une bonne relation avec un combattant terroriste étranger ou un extrémiste violent ou terroriste ainsi qu'avec le groupe de détenus avec lesquels ils sont en contact est la clé pour mener une évaluation réaliste des changements d'attitude. Néanmoins, la déradicalisation ne doit pas être perçue comme un processus ayant une fin définie, mais comme un processus qui se poursuit indéfiniment.

Le présent document résume les résultats de la réunion. Ce document explorera, dans un premier temps, les points forts de la discussion et les défis concernant les combattants terroristes étrangers ainsi que les autres extrémistes violents ou terroristes. Il mettra ensuite en évidence les principales recommandations formulées par les praticiens.

Points forts de la discussion

Défis spécifiques liés à la prise en charge des combattants terroristes étrangers

- De nombreux combattants terroristes étrangers «revenants» **ont perdu les liens avec tous leurs réseaux sociaux/familiaux, restés dans leur pays d'origine**. Cela signifie que les efforts de réadaptation et de réintégration peuvent être plus difficiles car les membres de la famille et/ou les pairs sont absents du processus. Compte tenu de l'importance que représente un réseau social/familial stable pour la réadaptation, cette question est un défi majeur.
- Les questions de **nationalités ou d'expulsions possibles** à l'égard de personnes ayant la double nationalité sont extrêmement controversées. Les efforts de réadaptation, de réinsertion et de déradicalisation pourraient être entravés par le risque encouru par l'individu concerné d'être déchu de sa nationalité et/ou expulsé. En l'absence d'options crédibles et concrètes d'avenir chez un individu en vue de se stabiliser dans la vie, il est difficile de construire une relation de travail et de susciter chez lui une motivation personnelle à participer à un programme de réadaptation.
- Des inquiétudes ont été émises vis-à-vis du risque que les combattants terroristes étrangers qui s'attendent à être expulsés après leur détention **quittent le pays**. Cette perspective pourrait conduire les personnes à se cacher, à essayer de passer inaperçues et à ne pas achever leurs programmes de désengagement, de déradicalisation ou de resocialisation.
- Concernant **les combattants terroristes étrangers**, une variété de facteurs peut être mise en évidence.
 - Niveau de vulnérabilité physique et/ou mentale
 - Action des femmes dans les processus d'extrémisme violent (femmes «revenantes»)
 - Niveau d'influence des réseaux positifs (amis et famille) sur la transformation
 - Durée de la peine
 - Niveau d'opportunités et de perspectives d'avenir
- Il est plus difficile d'acquérir une vision globale d'un cas car il n'est pas toujours possible d'obtenir des informations sur tous les actes et crimes commis lorsque la personne faisait partie d'une organisation

terroriste à l'étranger. Cela rend également **plus difficile la détection d'une adhésion feinte** au cours du processus de réadaptation.

- **Le risque de stigmatisation** encouru par les combattants terroristes étrangers est extrêmement élevé par rapport à la plupart des auteurs d'autres types d'infractions. Les reportages diffusés dans les médias et le climat de peur régnant dans la société à l'égard du terrorisme et des idéologies rendent leur réadaptation plus difficile que pour d'autres groupes cibles. Ainsi, il est important de tenir compte des facteurs suivants.
 - **Organismes:** Avoir un endroit où vivre est la clé et le point de départ du processus de réadaptation. Les combattants terroristes étrangers ont besoin d'un soutien particulier pour trouver un logement, car la plupart des propriétaires peuvent hésiter à leur louer un logement. Ceux qui ont gardé contact avec leur famille pourront habiter avec eux, mais seulement après détermination du rôle de la famille dans le processus de radicalisation.
 - **Emploi:** De nombreux emplois nécessitent une autorisation de police qui révélera les motifs de la condamnation de l'individu. Par rapport à d'autres infractions graves telles que le meurtre, les employeurs sont beaucoup plus sceptiques à l'égard des personnes condamnées pour des infractions à caractère extrémiste ou terroriste. Cependant, la stabilité (financière) et un mode de vie porteur de sens sont particulièrement importants pour le processus de réadaptation des combattants terroristes étrangers à l'égard de la réduction du risque de récidive et de rechute dans le milieu extrémiste.
- De nombreux combattants terroristes étrangers entretiennent **des liens et sont connectés à des réseaux européens** dans différents pays occidentaux. Par exemple, certains peuvent être mariés (avec ou sans enfants) à un(e) autre combattant(e) terroriste étranger(ère) européen(ne), résidant et/ou incarcéré(e) dans un autre pays. Ces cas étant du ressort des services de sécurité et de renseignement, ils posent un défi particulier pour les praticiens qui, souvent, ne disposent pas d'informations complètes sur la situation tout en étant seuls responsables de ces cas.
- Les recherches menées dans les prisons du Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie au cours des six derniers mois ont été présentées lors de la réunion. Les résultats préliminaires des entretiens avec le personnel pénitentiaire suggèrent qu'une variété d'obstacles doit être surmontée avant l'instauration complète d'un conseil religieux dispensé aux détenus musulmans. Et même dans ces circonstances, les limitations au travail de l'imam demeurent telles qu'elles entraînent un recours limité, voire un sentiment de méfiance vis-à-vis des imams. Par ailleurs, les participants à l'entretien ont exprimé le souhait d'une meilleure coopération avec les organisations de la société civile, mais éprouvent des difficultés à établir des réseaux fiables en raison, d'une part, du manque d'informations sur les programmes et, d'autre part, d'un nombre insuffisant de ressources, fournies par les quelques organisations prêtes à travailler dans des contextes pénitentiaires.

Autres défis et observations

- Les praticiens éprouvent un **besoin permanent de sensibiliser les populations** à la radicalisation. Ils craignent que la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ne soient mises de côté, alors que de nombreux autres problèmes se font jour (comme par exemple la violence liée aux gangs). Ce phénomène est en augmentation ces dernières années, alors que celui des personnes voyageant vers la Syrie et l'Irak a diminué. Cela ne signifie cependant pas que la radicalisation islamiste n'est plus une menace. Alors que l'attention se porte de plus en plus sur l'extrémisme de droite, les praticiens émettent à cet égard la même inquiétude.
- Les pratiquants ont indiqué que dans certains cas, les règlements pénitentiaires sont devenus plus stricts vis-à-vis du matériel (religieux) apporté de l'extérieur. Par exemple, il a été rapporté qu'il peut aujourd'hui être plus difficile pour un praticien/conseiller en visite de prêter un livre à son client en prison. Un tel geste peut maintenant, dans certains cas, faire l'objet d'inspections plus strictes que par le passé.
- La phase qui suit la libération d'un détenu est cruciale pour son processus de réadaptation. Afin de pouvoir construire sur des fondations existantes après sa libération, le travail avec le détenu doit être entrepris le plus tôt possible, pendant son séjour en prison. La participation d'un individu aux programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est généralement volontaire, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la

prison, mais il sera plus facile de l'impliquer à l'intérieur de la prison qu'à l'extérieur, où les diversions sont plus nombreuses.

Recommandations

- **Il est essentiel pour les partenaires externes d'avoir très tôt accès aux prisons**, car les processus de réadaptation doivent commencer le plus tôt possible (voir également le manuel de réadaptation RAN).¹
- Il est nécessaire de relever les défis posés par le retrait des permis de séjour ou des droits de citoyenneté. Il est important de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les clients sans papiers et de parer les incidences négatives de l'absence de statut de résident légal sur leurs perspectives de réintégration.
- La réadaptation et la réintégration des combattants terroristes étrangers et des extrémistes violents et terroristes doivent être comprises comme une tâche nécessitant la collaboration d'un **groupe diversifié de professions**. Le personnel pénitentiaire peut créer une ouverture cognitive parmi les détenus par le biais d'interactions quotidiennes, les aidant ainsi à acquérir une vision positive de leur vie après leur libération. En dehors de la prison, le délinquant libéré a alors besoin du soutien d'autres professionnels dans des domaines tels que la recherche d'un programme d'enseignement, d'un emploi et d'un logement. Il est donc crucial d'offrir une formation à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu carcéral et de favoriser les échanges au-delà des murs de la prison.
- Des plateformes de consultation internes devraient être utilisées pour suivre l'évolution des extrémistes violents ou terroristes et permettre une communication de meilleure qualité (et plus fréquente) entre tous les membres du personnel intervenant auprès du détenu.
- Étant donné le nombre élevé des couples mariés chez les «revenants» originaires de différents pays européens et d'enfants nés de ces unions en Syrie et en Irak, une coordination et un partage d'informations transfrontaliers devraient être mis en place au niveau européen.
- Il est nécessaire d'avoir une **vision à long terme** concernant la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, incluant la prise en charge des combattants terroristes étrangers et des extrémistes violents ou terroristes de retour dans leur pays d'origine. Le travail des praticiens est directement influencé par ce transfert d'attention et le financement y afférent. En particulier, les ONG qui effectuent des opérations d'intervention et de déradicalisation souffrent de la courte durée des financements accordés et des contrats conclus. Cette situation est porteuse d'incertitudes quant à la continuité des interventions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent auprès de certaines personnes. Sans perspectives à long terme, les connaissances, l'expertise et la confiance créées par les praticiens seraient perdues, dans le cas où ces derniers décideraient de partir. Par conséquent, un financement à long terme plus général et plus large des initiatives d'intervention, indépendamment de la focalisation sur certaines idéologies, est primordial.
- Tous les aides religieux ont besoin d'avoir accès, de manière sécurisée et moins limitée, aux prisons, quelle que soit leur confession. Toute mesure contraire pourrait être perçue comme une discrimination parmi les détenus religieux et contribuer à la radicalisation.
- La collaboration entre tous les acteurs (étatiques et non étatiques) est cruciale en termes de partage d'informations et de soutien public et politique du processus de resocialisation, notamment dans le cas des «revenants» libérés. Il est nécessaire d'améliorer la coopération interinstitutionnelle; certaines restrictions dans les prisons peuvent entraver le travail de soutien proactif au personnel pénitentiaire et aux détenus menés par les ONG et les aides religieux. Les autorités pénitentiaires sont tenues de maintenir la sûreté et la sécurité dans les prisons et de strictement respecter les réglementations nationales. Il est nécessaire que les professionnels et les décideurs politiques envisagent la radicalisation comme un problème récurrent. La contribution de toutes les parties prenantes aidera les autorités pénitentiaires à cibler les problèmes et, dans le même temps, à améliorer les conditions de l'environnement carcéral.

¹ Manuel de réadaptation du RAN, https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_rehab_manual_fr.pdf

Pratiques pertinentes

1. **MAR – Multi-Agency Approach for Resocialisation, Pays-Bas** : La MAR est une table ronde réunissant des personnels pénitentiaires des ailes terroristes, des experts du terrorisme, de la radicalisation et de la probation, ainsi que des personnels communaux, afin de préparer la libération des extrémistes violents ou terroristes. L'objectif principal de la MAR est de synchroniser un plan d'action, de nombreux acteurs ayant des plans d'action distincts. Cela permet de garantir que toutes les informations pertinentes sont collectées et que le bon acteur peut intervenir au bon moment. La MAR met en scène, entre autres, le personnel pénitentiaire, la police, les agents de probation, les ONG, un gestionnaire de cas et la municipalité. Elle vise à créer un équilibre entre sécurité et réadaptation. Suite à la libération du détenu, la discussion de son cas est transférée à la maison de sécurité locale ou régionale, présidée par la municipalité locale.
2. **Advice Centre of Hesse – Religious Tolerance instead of Extremism, Violence Prevention Network gGmbH, Allemagne**: Le centre de conseil de Hesse propose à la fois des interventions et des opérations de prévention. Cela comprend le travail avec les «revenants» à l'intérieur de la prison et après leur libération. Ce projet, reposant sur une approche axée sur les ressources, vise à instaurer un climat où le client se sente à l'aise, en vue de stabiliser sa situation.
3. **Legato**, ONG allemande, propose des programmes de désengagement et de déradicalisation en prison. Ses membres travaillent selon une approche systémique centrée sur le client. Legato dispense également une formation à cette approche, entre autres au personnel pénitentiaire.
4. **Le CAW Limburg**, ONG belge, fournit des conseils aux auteurs d'infractions liées au terrorisme ainsi qu'aux détenus vulnérables à la radicalisation. Le CAW renforce les efforts et les services existants en prison et encourage une approche interinstitutionnelle.

Suivi

- Les défis représentés par les combattants terroristes étrangers seront intégrés dans l'événement thématique transversal du RAN sur le thème du «Continuum après la sortie de prison», en coopération avec le réseau RAN Soutien politique (RAN Policy Support), au cours du second semestre 2021
- La réunion du groupe de travail RAN PRISONS **qui sera consacrée au quatrième trimestre, en novembre, aux cours de formation**, abordera les défis et les solutions mis en évidence lors de la réunion.

Pour approfondir

Si vous souhaitez en savoir plus au sujet des combattants terroristes étrangers et des extrémistes violents ou terroristes en prison et sur les expériences et conseils pour la réadaptation et la réintégration du groupe cible, veuillez consulter les documents du RAN suivants :

Document spécialisé du RAN [Rehabilitation work with convicted offenders outside of prison](#) (2021).

Document spécialisé du RAN [Combattants terroristes étrangers rapatriés et leurs familles: expériences et enseignements tirés en Union européenne dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent](#) (2021).

Document spécialisé du RAN [The potential of social diagnostics for P/CVE](#) (2021).

Document spécialisé du RAN [Risk Assessment in Prison](#) (2021).

Magazine SPOTLIGHT du RAN, consacré au thème [Prisons, réadaptation et réintégration](#) (2020).